
Konkurse Faillites Fallimenti

No 251 Freitag, 24.12.2004 122. Jahrgang

1. Débitrice: **Acem SA**, chemin du Closel 11, 1180 Rolle
2. Déclaration de faillite: 23.11.2004
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.01.2005
4. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites de Nyon-Rolle
1260 Nyon

(02607116)